

AVANT VOTRE DÉMÉNAGEMENT

J - 3 mois

- Commencez à trier vos affaires;
- Faites une demande de devis pour un déménageur;
- Renseignez-vous auprès de votre employeur pour une demande de congé déménagement;
- Prévenez votre propriétaire si vous êtes locataire de votre prochain départ;
- Fixez avec lui la date pour l'état des lieux de sortie;
- Informez votre syndicat de copropriété si vous êtes propriétaire;
- Renseignez-vous sur les établissements scolaires autour de votre futur domicile si changement il doit y avoir;

J - 2 mois

- Résilier votre ligne téléphonique pour le jour de votre départ;
- Prévenez votre employeur afin qu'il change les adresses de votre fiche de paie ou d'autres documents administratifs;
- Achetez tout le matériel nécessaire pour votre déménagement;

J - 30 jours

- Fixez la date de votre déménagement et prenez un jour de congé;
- Confirmez votre devis avec votre déménageur;
- Commencez à faire les cartons;
- Changez l'adresse postale de vos abonnements presse, TV, Internet, électricité, gaz...

J - 15 jours

- Consommez les aliments facilement périssables pour éviter le gaspillage alimentaire;
- Communiquez votre nouvelle adresse à toutes les entités utiles (banque, assurance auto, assurance vie, mutuelle...)

J - 8 jours

- Demandez le certificat de radiation auprès du chef d'établissement scolaire s'il y a un changement d'école;
- Rendez-vous dans votre nouvelle mairie pour demander une attestation d'inscription pour le nouvel établissement scolaire;
- Finissez les cartons;
- Retirez tout ce qui peut être accroché aux murs;
- Demandez à vos fournisseurs d'énergie de bien activer vos comptes dans votre nouvelle adresse;
- Regroupez et classez tous les documents de valeurs et ou importants;
- Pensez à souscrire à une nouvelle assurance habitation.

PENDANT OU APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Jour J

- Rassemblez et gardez avec vous les tous les objets de valeur;
- Vérifiez l'état de vos biens mobiliers;
- Dégagez l'entrée, les zones de passages et la zone de chargement;
- Assurez-vous que rien n'a été oublié;
- Relevez l'ensemble des compteurs et coupez l'eau, l'électricité, le gaz ou vos énergies vertes;
- Nettoyez la résidence en vue de l'état des lieux de sortie;
- Retirez votre nom de la boîte aux lettres, sonnette ou interphone;
- Procédez au suivi de votre courrier avec La Poste.

J + 1 ou 2 jours

- Notifiez votre changement d'adresse auprès des organisations sociales (pôle emploi, CAF, caisse d'assurance maladie, caisse des retraites...)
- Notifiez votre changement d'adresse auprès de l'administration française (centre des impôts).